

Le simple fait qu'un recensement a été exécuté d'après l'un ou l'autre des deux systèmes ne saurait être un argument contre l'exactitude de ce recensement. Les deux systèmes ont leurs partisans et sont tous deux pratiqués; ni l'un ni l'autre n'est un talisman de salut, ni l'un ni l'autre l'abomination de la désolation. L'un peut être préférable à l'autre dans des circonstances données. Le système de la population de droit a été adopté, par les États Unis et par les autorités canadiennes, comme étant le meilleur dans les circonstances des difficultés d'organisation, de l'énorme étendue des territoires et du caractère fédératif des institutions politiques. Il a cet immense avantage qu'il ne nécessite pas cette hâte extrême que requiert naturellement l'adoption du système de la population de fait.

A ce propos, il est bon de remarquer que c'est une idée tout à fait erronée que celle (dont on s'est fait un argument contre le recensement) de croire que la dénombrement d'une grande population ou d'une vaste étendue de pays peut se faire en un jour et qu'on peut en publier les résultats dans une semaine. Mais pareille rapidité serait elle possible qu'elle ne serait guère un avantage dans les circonstances ordinaires et certainement point un spécifique contre les erreurs. M. Harvey lui-même donne une excellente raison pourquoi nous, en Canada, ne devons pas sacrifier à l'impatience d'aller très vite, quand il dit, parlant des difficultés que présente l'organisation de la statistique et l'exécution des dénombrements sur le continent de l'Amérique: *"des devoirs qui requièrent des études et une pratique spéciales sont ainsi de nécessité confiés à des personnes manquant de connaissance et d'expérience et nommées à la hâte."* N'est il pas évident, d'après cela, que l'adoption d'un système qui nécessite dix fois plus d'employés et une hâte plus considérable aurait pour effet inévitable d'ajouter aux difficultés et aux chances d'erreur, si pas proportionnellement du moins dans une grande mesure?

Durant la dernière période décennale, la population du pays n'a pas augmenté dans la même proportion que ci-devant. Il eût été impossible de prévoir le chiffre de cette différence avant le recensement; cependant, ceux qui se sont occupés de l'analyse des mouvements de notre population étaient préparés à recevoir le résultat qui a pris par surprise cette large portion du public qu'avaient trompée les chiffres anticipés par de faux calculs.

L'état des faits révéla par le Recensement peut-être facilement soutenu par des arguments pris aux événements de la

dernière décade. A l'exception des trois dernières années (dont deux seulement appartiennent à cette période) l'immigration depuis un assez long espace de temps était réduite à un chiffre insignifiant, pendant qu'une émigration considérable partait de tous les coins de nos quatre provinces et particulièrement de la province de Québec. Cette émigration, allant aux États Unis, était déjà commencée depuis longtemps mais n'avait encore jamais atteint les proportions des dix dernières années.

Un vide immense a été créé, pendant cette période, au sein de la population mille de la République voisine, par une guerre civile à outrance et de longue durée et le fait coïncidant de l'abolition du travail compulsif des esclaves. La demande s'est présentée sous la double forme de beaucoup à faire et de l'élévation des salaires. Comme on devait s'y attendre, notre peuple, comparativement peu nombreux, a été appelé à fournir une partie considérable des remplaçants; cette diminution absolue du chiffre de la population et diminution proportionnelle dans l'augmentation de notre peuple. S'obstiner à fermer les yeux à une explication aussi simple et aussi palpable des résultats constatés, indiquerait chez nous un manque de calme et de sérieux déplorable.

L'esprit réfléchi de M. Harvey, en dépit de ses arguments à l'encontre de l'exactitude du dernier Recensement, n'a pu échapper entièrement à cette logique des faits et, pour peu qu'on soit accoutumé à l'analyse de l'association des idées, on trouve dans l'écrit de M. Harvey la preuve décisive qu'au fond de l'âme et en réalité il est plus convaincu de l'exactitude du Recensement qu'il ne le croit lui-même. Il dit:

"Il paraîtrait qu'arrivé à un certain chiffre la population dans les anciens comtés s'arrête; cela se fait quand il se trouve un nombre suffisant de propriétaires agricoles pour retirer des terres avec leur seul travail et sans l'emploi du capital nécessaire aux améliorations du drainage du défrichage et des engrais artificiels, tout le profit possible. Dans l'état présent du continent, avec des terres nouvelles de facile accès, il peut être plus avantageux pour le cultivateur d'envoyer ses fils coloniser que de s'efforcer d'augmenter ses récoltes par l'application de la science et du capital. Qu'il en soit ainsi paraît être évidemment l'opinion dominante."

Cette exposition est très vraie et pèse d'un très grand poids dans le débat; mais la conclusion qui en découle logiquement est que l'accroissement de notre population doit nécessairement subir une diminution proportionnelle à la cause ici indiquée, laquelle s'ajoute aux autres forces qui ont créé et qui maintiennent le courant d'émigration qui nous amoindrit.

Plus loin M. Harvey dit:

"Est-ce que les propriétés rurales auraient été trop subdivisées?—Et assiste-t-on au commen-